

11110111000010010001001111001110110 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
1

1000101110010011100



0101 0 PO, 0 respect, ...
1 1000 ça fait 1+1+1+1...+1 motifs pour
s'énerver ! 01 1 01 01 111101 10101
010110001 01100 110 1101001 01100

Sud
Groupe GFI

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

16
Juillet
2010
N°55

SOMMAIRE

Intégration : page 1
Mutations-évictions : page 1
Communication, retraites,
deux départs, une enquête,
une réclamation, et enfin
adhésion : page 2



D'après la
direction
ce tract est
imprimé
sur du
papier
recyclé

Intégration de GFI IP dans l'UES GFI, enfin !

Salariés de GFI IP, ce tract vous est dédié : bienvenue dans l'UES !

Intégration de GFI IP : après consultation des salariés, les adhérents de SUD GFI (syndicat majoritaire dans l'UES) ont décidé de signer les accords

Bienvenue dans le périmètre de l'UES GFI, qui s'élargit enfin, pour la première fois depuis sa création en 2001 ! Pendant des années les syndicats ont bataillé pour élargir l'UES GFI. En décembre 2009 la direction s'est enfin engagée à intégrer GFI IP dans l'UES au 1er juillet 2010... mais en fait elle ne s'est engagée qu'au minimum légal (quasiment aucun avantage pour les salariés).

Alors depuis janvier nous négocions âprement les conditions d'entrée de GFI IP, pour obtenir une unification des statuts des salariés. La direction a beaucoup freiné, malgré la volonté affichée par le PDG de faire un groupe unifié. Après plusieurs réunions assez stériles, et devant la ténacité de l'ensemble des syndicats, la direction a finalement concédé pendant la séance de négociation du 22 juin des avancées notables, mais en exigeant des contreparties qui n'arrangent qu'elle (d'ailleurs certaines ne concernent pas du tout GFI IP).

Lisez les textes proposés par la direction et nos explications détaillées sur notre site : <http://sudgfi.free.fr>

Des corrections de forme sont encore en discussion, la signature est prévue en septembre. En conséquence tous les accords de l'UES s'appliqueront à GFI IP. Les salariés de GFI IP auront 26 jours de congés dès la signature de l'accord puis 27 jours à partir du 1/7/2011.

Et surtout **le budget des œuvres sociales du CE va fortement augmenter** : de 0,45% de la masse salariale il va passer à 0,7% (comme GFI Progiciels et Némausic, autres sociétés de l'UES, mais moins que GFI Informatique qui a 0,9%). **Ce fut le plus difficile à obtenir** (il a fallu le 22 juin les relances insistantes et conjuguées de SUD GFI, CGT et CFTC pour que la direction cède enfin !) et la direction a exigé plusieurs contreparties dont la prolongation pour 6 mois des mandats des élus actuels, ce qui est gênant car le CE fonctionne mal (voir sur notre site).

Les représentants SUD GFI au CE proposeront à nouveau aux autres élus l'augmentation des Chèques vacances, l'amélioration de l'offre locative d'été (pour des vacances pas chères pour tous), l'élargissement des subventions sport et culture aux enfants et conjoints... **Ce nouveau budget devra bénéficier au plus grand nombre, et dans une plus grande transparence !**

Salariés mutés

Virez-moi tout ça !

Rappel : 4 salariés nantais ont reçu (**sans aucun préavis !**) un ordre de mutation pour Lille à partir du 1^{er} juillet, et 4 salariés Aixois une mutation pour Lyon.

2 des nantais étaient déjà à Lille en mission « pour une durée de 6 mois » ; le premier est resté 15 mois, le second 9 mois. Ces mutations sont donc des trahisons : ils font des efforts pour GFI et GFI décide de leur laisser le choix entre perdre leur vie de famille ou se faire virer pour refus de mutation. Paradoxe : à Lille en juin l'un d'eux a dû pointer des jours d'inter-contrat...

A Lyon, les Aixois devraient aller à la SNCF, qui a signé récemment avec IBM pour lui confier toute son informatique : seraient-ils mutés vers des sièges éjectables ? Quel bel avenir !

La plupart d'entre eux, après refus de ces mutations prétextes, ont déjà passé à ce jour les entretiens préalables à leur licenciement : ce fut consternant car les managers y ont démontré leur méconnaissance générale des dossiers des salariés et des postes qui seraient à pourvoir, voire leur totale mauvaise foi (un chef de projet muté vers un poste d'Analyste/AP...).

Ce sont des licenciements économiques, n'est-ce pas ? Non, **la direction prétend qu'il s'agit de fautes graves, de cas individuels** et indépendants... mais elle a refusé de fournir au CCE et aux DP les âges des salariés mutés : que veut-elle cacher ? Que ces salariés sont presque tous quinquagénaires ? (D'après nos infos, le plus jeune aurait 48 ans.) Et le plan pour le maintien dans l'emploi des seniors, il sert à quoi ?!

Quand la direction vire certains d'entre nous de cette façon malhonnête, elle nous dit à tous combien elle nous méprise !

Union
syndicale
Solidaires

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Retraites : seul un mouvement national de grande ampleur permettra de rétablir la justice sociale !

Lisez les argumentaires et fiches techniques de l'US Solidaires : www.solidaires.org rubrique **Retraites**

Consultez et signez la pétition en ligne : <http://exigences-citoyennes-retraites.net>

GFI, entreprise qui bouge

L'agence de Sophia perd son manager

Est-ce une grosse perte ? Les avis sont partagés. Cet homme avait des qualités et des défauts. Vous vous souvenez de l'histoire des Brésiliens embauchés par GFI et qui ont dû attendre leur contrat, et leur salaire, plusieurs semaines voire plusieurs mois ? (*Relisez nos tracts de mai et juin 2008.*) C'était lui l'auteur et l'acteur principal de cette bouffonnerie navrante. Il a depuis dit et répété qu'il avait toujours cherché à bien faire. (Comme disait un comique : « Il a été victime d'un malencontreusement »).

Bref, il y a pas mal de salariés qui vont trouver que c'est une bonne nouvelle.

GFI, entreprise qui régresse

Encore un commercial viré à l'Ouest malgré ses bons résultats

Il était commercial pour GFI IP depuis 2 ans. Il a dit et répété sans fin qu'il ne voulait pas partir après 2 ans, mais qu'il voulait qu'on lui paye sa Prime d'Objectifs puisqu'il avait atteint ses objectifs à 100%. Son manager a compris, ou voulu comprendre, qu'il voulait partir, l'a répété à d'autres... et lui a proposé de démissionner. Devant son refus, il a invoqué la perte de confiance pour le licencier.

C'est le 2^{ème} depuis le début de l'année dans la région. Quel est le point commun entre ces deux commerciaux ? Et bien ils semblaient assez, voire très honnêtes.

Bref, ce n'est pas une bonne nouvelle.

Rappel - ENQUETE : Votre carrière est-elle correctement suivie à GFI ?

Chacun de nous est affecté à un indice et un coefficient qui correspondent à un type d'emploi décrit dans la classification conventionnelle Syntec (cf. www.syntec.org).

Certaines positions sont pour les débutants, d'autres pour les salariés de moins de 26 ans, ou ayant au moins 2 ou 6 ans d'expérience... La convention collective prévoit un entretien professionnel au moins tous les deux ans.

Les plaintes des salariés sur la gestion de carrière dans le groupe GFI sont très nombreuses : l'improvisation ou l'arbitraire règneraient dans beaucoup d'entités du groupe.

Nous avons besoin de vous pour mieux connaître la réalité des évolutions de carrière dans le groupe GFI. Répondez à notre enquête pour nous aider à vous aider :

- téléchargez le tableau Excel sur <http://sudgfi.free.fr>
- remplissez-le
- et renvoyez-le nous par mail à sudgfi@free.fr

Certains salariés de GFI IP peuvent réclamer le paiement des samedis fériés de 2009-2010 !

Jusqu'à aujourd'hui les salariés de GFI IP (et d'autres filiales hors UES) n'ont droit qu'aux 25 jours de congés payés légaux. Dans ce cas la jurisprudence est claire, et la direction nous a donné raison : si un jour férié tombe un samedi pendant les congés, il faut redonner un jour de congé en compensation (ou le payer si c'est régularisé plus tard).

Vous êtes à GFI IP et vous ne travaillez pas le samedi ? Vous étiez en CP le vendredi 14 août 2009 ? Le vendredi 30 avril 2010 ? Le vendredi 7 mai 2010 ? Si oui, la direction vous doit donc une journée de congé pour chaque samedi férié qui était inclus dans vos congés !

Vous pouvez réclamer directement le paiement de ces jours auprès de la DRH, ou faites-vous connaître auprès des Délégués Syndicaux SUD GFI

(<http://sudgfi.free.fr> , rubrique *contacts*), nous porterons une demande groupée.

✂

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : / / Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : Ville : adresse e-mail perso : _____
Société : Ville/Agence : Qualification : _____
Date : / / Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES